

Assemblée Générale Ordinaire du mardi 18 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le 18 mai à dix-huit heures trente, les membres de l'association dénommée AGE 91, dont le siège social est situé 5 rue Panhard – 91830 LE COUDRAY MONTCEAUX, se sont réunis en Assemblée Générale en visioconférence, sur convocation du Président et du Secrétaire, conformément aux dispositions des statuts au siège de l'Association.

Il a été dressé une feuille d'émargement mentionnant la présence de chaque membre à la visioconférence, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnes physiques : Bernard DUPORTET, Chantal de GUILLEBON, Marie-France MAUGOURD, Lucette MILHAU, Catherine MOUACI, Dominique NAELS, Marie-France PIGEON.

Personnes morales : CLIC Orgessonne représenté par Stéphanie DAVI, Service des aînés à la Mairie des Ulis représenté par Philippe LIMA, AP Services représenté par Laurent GALERNE.

Invités : Stéphanie BLANCHARD (AGE 91), Didier CHANGENET (AGE 91), Christine CHOPART (KPMG), Céline DELAHAYE (AGE 91), Omar DIDAOUI (AGE 91).

ÉTAIENT EXCUSÉS, ayant donné pouvoir :

Personnes morales : AIMD de Lardy, Association de la Cour à Athis Mons, MAS L'alter Ego à Mennecey, La Maison du Coudray à Corbeil-Essonnes.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Giovanni PANDOLFO.

Le Président Bernard DUPORTET ouvre la séance à 18,30 h.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et précise que seuls les adhérents d'AGE 91 à jour de leur cotisation ont le droit de vote :

- ❖ Rapport Moral
- ❖ Rapport d'Activité 2020 et perspectives
- ❖ Rapport financier et proposition d'affectation du résultat 2020
- ❖ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ❖ Budget Prévisionnel 2021
- ❖ Election des membres du Conseil d'Administration
- ❖ Questions diverses

Rapport moral - Dr DUPORTET, Président

Le Président donne lecture de son rapport moral :

« Bonjour à toutes et tous,

Le rapport moral relatif à l'exercice social 2019 était anormal par sa date de présentation, octobre 2020 et son contenu puisqu'il comportait l'examen du premier semestre 2020.

Est-ce à dire que le présent rapport ait retrouvé une parfaite normalité ?

Je ne peux pas vous le dire.

Le rapport d'activité présenté par Didier Changenet, Stéphanie Blanchard et Omar Didaoui ainsi que le rapport financier présenté par Dominique Naels vous montreront que, malgré les nombreuses difficultés de l'exercice, l'essentiel a été préservé.

Nous avons pu prendre en compte les contraintes sanitaires et adapter en conséquence notre organisation.

Le télétravail a pour l'essentiel été respecté comme la mise en place des gestes barrières et nous n'avons pas eu à déplorer de contamination cliniquement décelable au sein de notre équipe.

Nous avons pu constater avec une grande satisfaction qu'un pourcentage significatif de nos clients du service formation, après l'arrêt brutal du début de l'année sont revenus vers nous à l'automne pour tenter de rattraper les formations perdues.

Nos permanences téléphoniques ont pu être assurées et des permanences physiques ont pu être aménagées.

En un mot, la volonté et l'engagement de notre équipe a pu maintenir à flot l'essentiel de nos activités.

Le résultat positif de notre compte d'exploitation en témoigne.

Les difficultés

Mais ce résultat ne doit pas cacher les conséquences des événements tels que le transfert du dispositif MAIA Centre Est, la disparition du PASI et la fragilité révélée par la crise.

Ces trois éléments cumulés ont absorbé l'essentiel de notre activité tant au niveau de la mise en place d'actions précises permettant d'assurer la survie à court terme de notre association que de la réflexion fondamentale sur notre structure, notre organisation et la qualité de nos financements.

C'est cette situation que nous avons offerte comme cadeau de bienvenue à notre nouveau secrétaire général qui a pris ses fonctions en janvier 2020 et a dû complètement réorienter son activité.

Evolution de la MAIA

Le transfert de gestion de la MAIA « centre Est » assurée depuis 2012 par notre association, dans le cadre du nouveau dispositif d'Appui à la Coordination Sud Essonne (DAC) à compter du 1^{er} janvier 2021 a eu des conséquences beaucoup plus importantes que prévues. Conséquences particulièrement nocives sur nos capacités financières mais de manière plus globale sur l'ensemble de nos activités tant il est difficilement supportable de voir son personnel amputé de plus de 50 % et, entre autres, la moitié de ses locaux inoccupés.

Et sa conséquence la procédure d'alerte

La situation financière a conduit notre commissaire aux comptes à déclencher une procédure d'alerte tenant pour l'essentiel à l'insuffisance notoire de trésorerie. L'obtention du complément de subvention par la DTARS et le Conseil départemental a permis de la stopper.

Le PASI

Dans le même temps nous avons dû faire aux conséquences de la dissolution du PASI le 30 novembre 2020, démonstration claire de la difficulté qu'il y a à organiser la cohabitation entre structures différentes. Dans ce contexte difficile nous n'avons pas pu, à notre grand regret, recruter au sein de notre équipe la secrétaire de direction du PASI qui se trouvait libre.

La formation

Et nous n'oublierons pas la suspension quasi complète de nos activités de formation, incomplètement compensées par une légère reprise au deuxième semestre.

Le risque financier

A la rencontre de ces trois circonstances, le constat était clair : AGE 91 ne dispose plus des capacités financières suffisantes pour assurer le paiement du loyer et des charges afférentes, la surface nécessaire à l'activité de l'association est réduite du fait du départ de la MAIA, l'avenir est encore incertain et l'association se doit d'être prudente concernant des engagements de charges auxquels elle ne pourrait faire face dans la durée.

Qu'avons-nous fait ?

Coopération avec l'ASAD Sud Essonne

Dans ce contexte difficile nous avons tout d'abord pris des mesures immédiates de réorganisation basées pour l'essentiel sur un rapprochement organisé avec l'association ASAD Sud Essonne :

- bail de sous location pour une surface réduite à 120 m2 et pour une charge globale très inférieure à la charge précédente.
- Intégration de notre organisation comptable et de gestion au sein des services de notre partenaire.

Le socle financier

Nous avons dans le même temps décidé de modifier en profondeur notre organisation financière de telle sorte que nous disposions pour le fonctionnement de base de l'association d'un « socle financier » indépendant des actions particulières engagées lesquelles font l'objet d'un financement spécifique.

Dans cette nouvelle configuration la modification, voire la suspension de telle ou telle activité ne met pas l'association en péril.

Mais bien entendu ce système ne peut fonctionner dans la durée que si son financement est pérenne.

Nous avons exposé ce projet à nos deux principaux financeurs la direction départementale de l'ARS et le Conseil départemental. Ceux-ci en ont trouvé le principe intéressant et ont décidé, l'un et l'autre » de nous accorder le financement demandé au titre de l'exercice social 2021. Ceci nous permet de mettre en place une organisation efficace mais nous fait une ardente obligation de réaliser la pérennisation du système avant la fin de l'exercice.

Le budget prévisionnel qui va vous être présenté dans ses grandes lignes montre que ce « socle » représente 200 000 €, soit 40% d'un budget global de 500 000. Ce socle comporte le financement d'un poste salarié et de deux postes aidés. Il permet ainsi le fonctionnement normal de notre association avec les outils nécessaires à l'étude et la mise en place des nouvelles actions disposant de leur financement propre.

Nous espérons et nous croyons que ceci est possible.

Après les épreuves, un nouveau départ

L'heure est donc venue pour nous d'écrire un nouveau chapitre de notre action départementale en faveur de toutes les personnes fragiles du fait de leur âge ou de leur handicap, et de ceux qui les aident qu'ils soient : professionnels ou aidants naturels.

Nous sommes encore plus persuadés aujourd'hui qu'il convient de le faire avec le souci, non seulement de la technique ou de l'organisation administrative, mais de l'ensemble des éléments personnels, familiaux, sociaux, dans leurs différentes composantes et tout particulièrement celles qui relèvent de l'émotion, du plaisir ou de la souffrance. En un mot : de tout ce qui permet d'intégrer cette personne fragile dans un environnement protecteur responsable gage d'un parcours de vie le plus harmonieux possible.

Au cours de ces années, l'association s'est développée et a décidé en 2016 d'élargir son champ d'intervention au secteur du handicap adulte. Nous avons en effet pu observer tout au long de l'étude des multiples dossiers « maltraitance » qu'il existait un socle commun à toutes les situations de maltraitance et que l'allongement de la durée de vie des personnes en situation de handicap entraînait l'apparition, rapidement croissante, d'un nouveau groupe : « les handicapés vieillissants ».

Ainsi nous œuvrons à destination de l'ensemble **des personnes en situation de fragilité, que ce soit** au titre de l'âge ou du handicap, prenant en compte la décision départementale de fondre les schémas Personnes âgées et Personnes handicapées en un seul schéma « autonomie ».

C'est dans cet esprit que nous avons proposé aux membres de notre Club Age de directeurs d'établissements pour personnes âgées d'ouvrir leur groupe à leurs collègues du monde du handicap. Ce qui fut fait sans délai, à la satisfaction générale.

Les événements sanitaires de 2020, que ce soit le risque directement lié à la pandémie conjugués, ou ceux liés aux mesures sociales et particulièrement les différentes formes de confinement nous ont permis de mettre en évidence des situations particulièrement nocives tant pour les personnes fragiles que pour leurs aidants naturels ou professionnels.

Que faisons-nous et que devons-nous faire ?

« Actions en cours » :

- Les sensibilisations départementales,
- Le service formation,
- Le service d'accès au droit devenu le Point d'Accès au Droit,
- « Seniors, numériquement vôtres », activité plus récente, véritable succès, contribution particulière à la lutte contre la fracture numérique, que nous développons et diversifions.
- Et la dernière en date la ligne d'écoute psycho-sociale. A la demande et avec la participation active de l'ASAD Seine-Essonne, nous avons mis en place un dispositif de soutien téléphonique pour les personnels de terrain. A la différence des divers centres d'écoute ce dispositif est profondément original car ce sont nos écoutants qui prennent l'initiative du dialogue avec le professionnel. La ligne de soutien, mise en place en mars, a été ré-ouverte pendant le mois de novembre à l'occasion du second confinement. Elle a confirmé le besoin de permettre aux professionnels de disposer d'un espace d'expression particulier, détaché des dispositifs mis en place par leur établissement. Loin de remplacer ces derniers, elle les complète en reconnaissant que l'expression est différente suivant le contexte dans laquelle elle est sollicitée. Nous étudions la diffusion d'un tel dispositif à plusieurs institutions de notre département.

« Actions en cours de déploiement » :

Plusieurs actions ont reçu différents soutiens financiers qui permettent de les déployer sur tout ou partie du territoire essonnien. Leur mise en place a été largement contrariée, par les événements dont nous avons parlé. Ce sont :

- en particulier le très intéressant programme de « conciergerie sociale » dont la complexité de mise en place s'accommode mal des contraintes actuelles mais qui intègre
- e-Learning,
- information juridique
- et écoute psycho-sociale.

Il ne s'agira que d'un retard et elles verront le jour. Il en est ainsi de notre première contribution en e-Learning qui sera présenté à bref délai.

« Les perspectives » :

De ce qui précède il apparaît clairement (du moins je l'espère) que de la crise actuelle peut sortir pour nous un nouveau développement.

Nous nous y employons et nous vous en tiendrons informés par notre communication renouvelée et enrichie. A très bientôt la suite.

Docteur Bernard Duportet

Résolution N°1 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents et représentés le rapport moral de l'exercice 2020.

Rapport d'activité 2020 du Service Formation

Stéphanie BLANCHARD, responsable Formation

14

Sensibilisation des professionnels

Thème	Secteur	Nb sessions	Part.	Nb Structures
Maltraitance/ Bienveillance	Géronto (domicile)	11	85	12
Maltraitance/ Bienveillance	Handicap (établts et services)	8	49	14
Maladie d'Alzheimer	Géronto (domicile)	8	52	13
Nutrition/ dénutrition	Géronto (domicile et EHPAD)	6	53	15
Total		33	239	33

16

Département formation

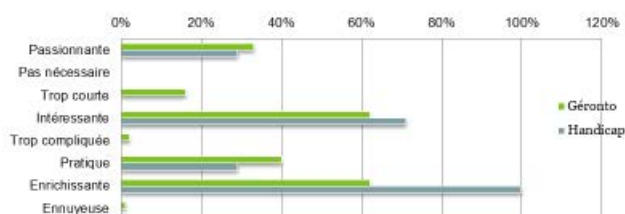
Gérontologie	Handicap
40 thématiques en 5 chapitres Interventions INTRA / INTER Public ciblé : EHPAD, SAD, SSIAD, Résidence autonomie, CCAS... Habilitation Agence Nationale du DPC Référencement DATA DOCK	13 thématiques en 3 chapitres Interventions INTRA / INTER Public ciblé : établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap Référencement DATA DOCK

Département Formation

Type d'interventions	Nb sessions	Nb participation
Formations INTRA	15	135
Formations INTER	10,5	89
Formations sur mesure	5	34
Groupes de parole	2	15
Groupes d'analyse des pratiques	26	132
Conférences	5	40
TOTAL	76,5	525

Evaluation des participants

Qualificatifs donnés aux formations :



Réponse aux attentes :

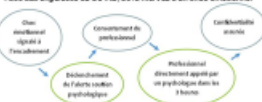




Alerte soutien psychologique !
Contactez, écoutez, soutenez

« Aller vers les professionnels sans attendre qu'ils viennent à nous »

Face aux angisses du COVID, de la mort ou à un choc émotionnel



Mise en place du projet

Les professionnels de santé face à la pandémie de COVID-19 ont des besoins spécifiques et ont besoin de soutien psychologique. L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat. Les professionnels de santé ont des besoins spécifiques et ont besoin de soutien psychologique. L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.



Les difficultés et points de vigilance

- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.
- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.
- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.

Parce que la pandémie n'est pas finie, parce que la mort sera toujours là, parce que le professionnel est seul face à un choc émotionnel :

- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.
- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.
- L'urgence est de leur offrir un soutien psychologique immédiat.

Ligne d'écoute téléphonique COVID

« COVID 1 » :
du 31 mars au 11 mai 2020
« *Nous ne sommes pas des femmes de ménage, nous sommes plus que cela* »

« COVID 2 » :
du 2 au 30 novembre 2020
« *La dame était à l'écoute, elle voulait toujours savoir comment on se sentait pendant ces périodes.* »

2021 : soutien de la conférence des financeurs

Rapport d'activité 2020 du Point d'Accès au Droit des personnes âgées

Omar DIDAOU, juriste

Point d'accès au droit des PA	
Permanences téléphoniques	Nb dossiers
Dossiers ouverts en 2020	241
Dossiers ouverts avant 2020	2
Total	243

Permanences physiques	Permanences réalisées	Personnes reçues
MJD de Villemoisson s/orge	17	31
MJD d'Etampes	19	45
PAD d'Epinay-sous-Sénart	8	20
Total	44	96

Données du service : permanences téléphoniques	
Profil de l'appelant	44 % Famille
Origine géographique des bénéficiaires	98 % Essonne
Bénéficiaires concernés	Femme à 54% 53% entre 75 et 90 ans
Matière juridique concernée	MPJ à 30,3%
Nombre de contacts	518 (tél, courrier, entretien)

Permanences juridiques à destination des adultes en situation de handicap

- Mises en place à compter de février 2020
- Convention de partenariat avec le CDAD et le CIDFF

Permanences téléphoniques	Nb dossiers
Dossiers ouverts en 2020	16
Total	16

Permanences physiques	Permanences réalisées	Personnes reçues
PAD d'Evry-Courcouronnes	20	45
Total	20	45

Orientations et perspectives 2021

- Extension territoriale du Point d'Accès au Droit
- Développement des permanences juridiques à destination des adultes en situation de handicap.
- Création d'un dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.
- Recrutement d'un 2^{ème} juriste ETP.

Rapport d'activité 2020 – Autres services et projets

Didier CHANGENET, Secrétaire général

Bernard DUPORTET, Président

24

MAIA

- **La concertation**
 - Table de concertation tactique
 - Table de concertation stratégique
- **Le Guichet intégré**
 - 4 sessions de formation dont 3 en visio
- **La Gestion de cas**
 - 80 personnes ont bénéficié d'un accompagnement ;
 - 6 personnes ont été admises en accompagnement ;
 - 11 personnes sont sorties de gestion de cas ;
 - 21 demandes d'accompagnement ont été reçues et étudiées :
 - 2 demandes ont été réorientées vers d'autres services que la gestion de cas
 - 19 personnes ont été prises en évaluation multidimensionnelle



25

E learning

- Stéphanie Blanchard, AGE91
- Chantal Bruno, APF
- Caroline Didier, Conseil Départemental de l'Essonne
- Bénédicte Kail, APF
- Marine Laffeach, Maia Sud Essonne
- Sophie Lesné, Point vert
- Lina Louis, Espace singulier
- Méki Ménidjel, ARS, Délégation Départementale de l'Essonne
- Marjolaine Morriot, Conseil Départemental de l'Essonne
- Catherine Mouaci, Fondation Médéric Alzheimer
- Roselyne Nicolas, France Acouphènes
- Alix Olivier, Espace singulier
- Christine Ourdin, Avec nos proches
- Aurélie Portier, Avec nos proches
- Emmanuelle Pujol, Maladies Rares Info Services
- Audrey Stos, Espace singulier
- Pierre Vaello, Aidera Essonne



Les thématiques

Partie 1 : Introduction

Partie 2 : Le vieillissement

Pathologies liées au vieillissement

Zoom sur les maladies neurodégénératives

Partie 3 : Le sentiment de culpabilité de l'aidant

Les causes

Partie 4 : Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre

Partie 5 : Relaxation, communication non violente

Partie 6 : Quelques aides en Essonne

Conciergerie

- Pour qui ? Pourquoi ?



- | | |
|--|-------------------|
| • MAIA Essonne Centre Est et Sud Essonne | • Les besoins |
| • Association Espace Singulier | • Le public |
| • Service d'aide à domicile ASAMD 2V | • L'accessibilité |
| • CLIC Orgessonne | • Le territoire |
| • Résidence services seniors Les Girandières | • les objectifs |
| | • Le financement |
| | • L'organisation |

Bilan global

EN CHIFFRES

2020

33

Sessions de sensibilisation pour la prévention des professionnels

30

Formations professionnelles dispensées

400

Situations suivies par le Point d'Accès au Droit

133

Personnes en file active gestion de cas

64 adhérents

10 salariés

17 formateurs

Orientations et perspectives 2021 :

1 / au niveau des actions

- Extension territoriale du Point d'Accès au Droit des personnes âgées et élargissement au secteur du handicap adulte,
- Élargissement des thématiques de sensibilisation, et du catalogue de formation à destination du monde du handicap,
- Développement du secteur d'accès au numérique action SNV et travail d'élaboration de nouvelles actions en distanciel.
- Développement du secteur de formation en e-learning.
- Etude de création d'un pôle « Prestations de service ».
- Développement d'une nouvelle coopération avec l'ASAD.

Orientations et perspectives :

2 / au niveau des locaux.

- Libération de nos locaux actuels du fait du rattachement de la MAIA Essonne Centre-Est au futur DAC et donc au réseau SPES.
- Déménagement au niveau du bâtiment E dans les locaux laissés libres par l'HAD en décembre 2020.
- Etude de l'implantation de AGE 91 dans les nouveaux locaux en construction par l'ASAD Seine-Essonne à l'automne 2023.

Orientations et perspectives 2021 :

- Développement d'une politique de coopération avec d'autres structures évoluant auprès des mêmes publics, avec la même éthique et dans une optique de rationalisation.
- En premier lieu l'ASAD Seine Essonne avec laquelle nous partageons déjà les opérations comptables et de gestion ainsi que les locaux...

Résolution n°2 : Le rapport d'activité 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier 2020 et proposition d'affectation du résultat 2020

Dominique NAELS, Trésorière

33

Compte de résultat 2020 : Produits

Types de ressources	CR 2020	CR 2019	variations
Prestations (70)	91 208,00 €	129 886,00 €	- 30 %
subventions	599 657,00 €	568 309,00 €	+ 5,50 %
Cotisations, dons, divers	10 325,00 €	12 192,00 €	- 16 %
Revenus financiers	432,00 €	389,00 €	+11 %
reprises (77/78) Et transferts de charges (79)	49 207,00 €	83 307,00 €	- 41 %

34

Compte de résultat 2020 : Charges

Types de charges	CR 2020	CR 2019
Achats	202 612,00 €	172 518,00 €
Impôts et taxes	19 158,00 €	23 049,00 €
Charges de personnel	460 260,00 €	504 873,00 €
Autres charges de gestion courante	6,00 €	5,00 €
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Dotations et provisions	38 070,00 €	102 650,00 €
Impôts sur bénéfices	28,00 €	28,00 €

Résultat 2020

Dispositifs	Résultats 2020	Résultats 2019
MAIA	37 415,69 €	+ 1 566,00 €
Formation	- 20 719,65 €	+ 605,00 €
Sensibilisation	9 131,60 €	0,00 €
Point d'Accès au Droit	3 966,11 €	-11 210,00 €
Résultat global	29 793,76 €	- 9 039,00 €

ACTIF DU BILAN

Actif du bilan	2020	2019
Immobilisations nettes	19 387 €	62 921 €
Stocks	0	0
Créances	93 735 €	53 967 €
Valeurs mobilières et disponibilités	307 702 €	291 095 €
Charges constatées d'avance	7 616 €	14 880 €
Total de l'actif	427 939 €	422 862 €

PASSIF DU BILAN

Passif du bilan	2020	2019
Fonds propres	67 991 €	62 385 €
Provision pour risques et charges	12 203 €	16 501 €
Fonds dédiés	192 196 €	146 186 €
Dettes		
Emprunt et dettes auprès établissement de crédits	0	0
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 129 €	1 025 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 346 €	18 765 €
Dettes fiscales et sociales	80 573 €	86 333 €
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	37 500 €	91 667 €
Total du Passif	427 939 €	422 862 €

Proposition d'affectation des résultats

- Pour l'ensemble des services de l'association à l'exception de la MAIA :
**Il est proposé d'affecter
le déficit de - 7 621,94€
en report à nouveau.**
- Pour le service MAIA :
**Il est proposé d'attendre l'instruction
de l'Agence Régionale de Santé concernant le traitement
de l'excédent de 37 415,69 €**

Dans l'attente de cette réponse, les résultats seront enregistrés dans le compte
« résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

Rapport du Commissaire aux Comptes

Madame Christine CHOPART (KPMG)

Madame CHOPART fait lecture des conclusions de son rapport :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. ».

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Résolution n°3 : À l'issue de la présentation des comptes de l'exercice 2020 et des conclusions du rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents et représentés le bilan financier de l'exercice 2020.

Budget prévisionnel 2021

Le Président propose que le budget prévisionnel 2020 défini au début de l'exercice social ne soit l'objet ni de présentation, ni de vote.

Les événements sanitaires et sociaux l'ont en effet rendu caduc.

Le Président précise qu'une information sera donnée sur l'évolution du poste le plus sensible, celui de l'organisme de formation.

42									
CHARGES	BP 2021	Soutien Juridique	Sensibilisation	Formation	SNV	Conciergerie	E-learning	Ligne d'écoute	Socle
Total cptes 60	40 651 €	400 €	4 151 €	14 800 €	3 100 €	0 €	0 €	9 000 €	9 200 €
Total cptes 61	31 079 €	2 650 €	500 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	27 629 €
Total cptes 62	102 952 €	3 155 €	3 950 €	6 950 €	34 400 €	0 €	0 €	21 000 €	33 497 €
Total cptes 63	13 440 €	3 855 €	2 002 €	2 216 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 366 €
Total cptes 64	330 805 €	97 846 €	52 316 €	56 576 €	0 €	0 €	0 €	0 €	124 069 €
Total cptes 68	1 775 €	592 €	266 €	325 €	0 €	0 €	0 €	0 €	592 €
TOTAL DES CHARGES	520 702 €	108 498 €	63 184 €	81 167 €	37 500 €	0 €	0 €	30 000 €	200 353 €
PRODUITS	BP 2021	Soutien Juridique	Sensibilisation	Formation	SNV	Conciergerie	E-learning	Ligne d'écoute	Socle
Permanence juridique	3 300 €	3 300 €							
Formations / Prestations Services	93 167 €			81 167 €				12 000 €	
Total cptes 70	96 467 €	3 300 €	0 €	81 167 €	0 €	0 €	0 €	12 000 €	0 €
Total cptes 74	416 872 €	103 938 €	62 081 €	0 €	37 500 €	40 000 €	3 369 €	18 000 €	195 353 €
Total cptes 75-77	7 363 €	1 260 €	1 103 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
TOTAL DES PRODUITS	520 702 €	108 498 €	63 184 €	81 167 €	37 500 €	40 000 €	3 369 €	30 000 €	200 353 €

Budget Prévisionnel 2021 : Produits

PRODUITS	BP 2021	Soutien Juridique	Sensibilisation	Formation	SNV	Conciergerie	E-learning	Ligne d'écoute	Socle
Permanence juridique	3 300 €	3 300 €							
Formations / Prestations Services	93 167 €			81 167 €				12 000 €	
Total cptes 70	96 467 €	3 300 €	0 €	81 167 €	0 €	0 €	0 €	12 000 €	0 €
CD 91	178 570 €	21 136 €	62 081 €						95 353 €
ARS	100 000 €								100 000 €
CPAM	20 000 €	20 000 €							
CDAD	11 000 €	11 000 €							
Communauté d'agglo.	18 053 €	18 053 €							
Conférence financeurs	77 269 €	21 769 €			37 500 €			18 000 €	
ISTF	11 980 €	11 980 €							
Total cptes 74	416 872 €	103 938 €	62 081 €	0 €	37 500 €	0 €	0 €	18 000 €	195 353 €
Cotisations	5 000 €								5 000 €
Transfert de charges	2 363 €	1 260 €	1 103 €						
Total cptes 75-77	7 363 €	1 260 €	1 103 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
TOTAL DES PRODUITS	520 702 €	108 498 €	63 184 €	81 167 €	37 500 €	40 000 €	3 369 €	30 000 €	200 353 €

Résolution n°4 : La proposition du Président relative au budget prévisionnel est approuvée à l'unanimité des présents et des représentés.

Questions diverses

Pas de question.

Plus rien n'étant à délibérer le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale et remercie de leur participation les personnes présentes.

La séance est levée à 19 h 40.



Docteur Bernard DUPORTET
Président



Catherine MOUACI
Secrétaire